VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, No. 105,112. — John Brecher vs. Héritiers de Julia Brecher, épouse décédée de John Galas.

Aux derniers et plus hauts preneurs: Maison simple, 3606, avenue St-Claude; maison double, 3610-12, avenue St-Claude; maison double, 1925-27, rue Congrès, et deux lots sur la rue Congrès, entre l'avenue St-Claude et la rue N. Remparts.

A l'encan, le JEUDI, 15 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

D'après et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée John Brecher vs. Héritiers de Julia Brecher, épouse décédée de John Galas, dossier No. 105,112, le dit jugement lu, rendu et signé en cour ouverte, le 4 juin 1914, et le dit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à la vente par encan public, le JEUDI, 15 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière selon inventaire sur record, comme suit:

I.—Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 357, borné par St-Claude, Congrès, Indépendance et Remparts, les dits lots étant désignés par les Nos. 15 et 16 sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 26 janvier 1848, et déposé en l'étude de H. Paul Claire, feu notaire en cette ville, sous le numéro 47 de son livre de plans No. 5; les dits lots sont contigus, et mesurent chacun en mesure américaine, trente-et-un pieds, onze pouces et deux lignes de face à la rue St-Claude sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

II.—Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St-Claude, Remparts, Congrès et Indépendance, désignés par les numéros un et deux sur un plan de Vanmer, voyer, daté du 14 janvier 1850, et déposé en l'étude de T. Guyol, feu notaire, comme plan No. 179. Les dits lots se touchent et mesurent chacun trente-quatre pieds, six pouces et demi de face à la rue Congrès, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

III.—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Congrès, Indépendance, Remparts et St-Claude; le dit lot mesurant trente-huit pieds, un pouce et demi de face à la rue Congrès, sur quatre-vingt-dix-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles. Pour la commodité de la vente, la propriété décrite ci-dessus a été subdivisée en cinq morceaux par Walter J. Deghers, D. C. S., et sera vendue d'après un plan de la dite subdivision, qui est exhibé sur les lieux de la vente.

Conditions—Au dernier et plus haut preneur, au comptant. Les acquéreurs devront assurer le paiement des impôts pour l'année 1914, et couvrir le coût des actes de vente devant Charles I. Benechaud, notaire. Les acquéreurs devront constituer un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat (sans intérêt ni grevage aucuns) au moment de l'adjudication, chez

Encanteur, 820 Rue Commune.

CHARLES LOUQUE, Avocat pour le demandeur.

FRANK N. BUTLER, Avocat pour l'exécuteur et tuteur ad hoc.

Juin 14 21 28—Juillet 5 12 16

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Michele Lofaso vs. J. Victor.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 63,952 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon magasin, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le MARDI, 7 juillet 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une armoire à glace, un lavabo à miroir, une commode, deux matelas, un sommier à ressorts, un lit en fer, un tabouret de piano, deux chaises, une étagère, une table, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.
Juin 26—Juillet 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Rauch vs. Henry Kilborn.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 63,911 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et son tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Premlre Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
N. VINET, Avocat de l'affaire.
Juin 25 30—Juillet 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jacob Segen vs. Samuel Hyman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 60,526 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une étagère, une armoire à glace, une armoire ordinaire, deux tables, deux chaises, une table, un miroir, une commode, un lavabo, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
B. Y. WOLF, Avocat pour le demandeur.
Juin 25 30—Juillet 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

William H. Hodges vs. John Courtlade.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 63,385 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, en mon entrepôt, Nos. 727-729, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 6 juillet 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
PROWELL & PROWELL, Avocats pour le demandeur.
Juin 25 30—Juillet 6

VENTES A L'ENCAN

ParKERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau, No. 339, rue Carondelet.

Le JEUDI, 23 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311, rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 18 juin 1914, de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de John Judge et Anna Kelly Judge, son épouse, No. 104,887, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans le Faubourg Lacourse, Ilet No. 9, borné par les rues Tchoupitoulas, Religious, Race et Orange, désigné comme No. 15 sur un plan déposé en l'office de S. Magner, No. 97 livre de plans No. 2, lequel lot mesure 20 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, et 22 pieds, 8 pouces et 5 lignes d'arrière sur une allée commune à celui-ci et autres lots, sur une première profondeur, sur le côté plus rapproché du lot No. 16, de 65 pieds, 10 pouces et 1 ligne, et de là une autre profondeur de 12 pieds, 9 pouces et 2 lignes, jusqu'à la dite allée, et une profondeur de l'autre côté, sur le lot No. 14, de 60 pieds, 3 pouces et 5 lignes plus une deuxième profondeur de 12 pieds, 9 pouces et 2 lignes jusqu'à la dite allée, le tout en mesure américaine.

Conditions: Un tiers ou plus au comptant, le reste devant être représenté par une note de compromis du vendeur, dû un an après date, portant 8 pour cent par an d'intérêt, depuis date jusqu'à paiement total. L'acte de vente devra contenir toutes les clauses de sécurité qui sont usuelles. L'acquéreur devra payer le coût des certificats et le coût de l'acte de vente, ainsi que les impôts dûs pour l'année 1914, devant cet acquéreur, au moment de l'adjudication constituer un dépôt de dix pour cent du montant de la vente, lequel dépôt ne portera pas d'intérêts. Les loyers des propriétés devront être réservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente devant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

DART, KERNAN & DART, Avocats.
Juin 21 28—Juillet 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles d'intérieur.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau, No. 339, rue Carondelet.

Le VENDREDI, 3 juillet 1914, à 11 h. du matin, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 18 juin 1914, de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de John Judge et Anna Kelly Judge, son épouse, No. 104,887, dans les locaux No. 1526, rue Religious, un lot de meubles d'intérieur, selon inventaire.

Condition—Comptant.

DART, KERNAN & DART, Avocats.
Juin 21 28—Juillet 3

Par I. B. RENNYSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Moses, Elizabeth et Mary Jane Hopkins.

No. 100,009, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

Deux grands lots avec une petite maison, Rue Toulouse, entre l'avenue Carrollton et le Square David et rue St-Peters.

En poursuite à un ordre qui m'a été adressé par l'Honorable E. K. Skinner, juge à la Division C de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 29 mai 1914, dans l'affaire de la succession de Moses, Elizabeth et Mary Jane Hopkins, No. 100,009, je procéderai à vendre au plus haut preneur à l'encan, le JEUDI, 2 juillet 1914, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, la propriété décrite ci-après, comprenant deux lots de terre dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Carrollton et les rues David, Toulouse et St-Peter, désigné par les numéros 28 et 29 sur un plan de Pequet et Grampon, déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, comme plan No. 49; le lot 28 mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 29 mesure 29 pieds de face à la rue Toulouse sur 153 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No. 28, et 153 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté, et 44 pieds, 3 pouces et 6 lignes à l'arrière.

Conditions: Comptant. Les impôts pour 1914 et acte de vente aux dépens de l'acquéreur, devant Charles Schneidau, notaire, et dix pour cent de dépôt au moment de la vente, chez

I. B. RENNYSON, Encanteur.
mai 31—Juin 7 14 21 28—Juillet 2

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, mesurant 326 pieds de face au Boulevard Hayne, sur 1,250 pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec une surface de 9.35 acres.

Hibernia Bank and Trust Co., Trustee, vs. Lyman C. Reed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,812 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juillet 1914, la propriété suivante, décrite à savoir:

Lot No. Sept (7), Division A, mesurant trois cents vingt-six pieds (326') de face au Boulevard Hayne, sur une profondeur entre lignes parallèles de mille deux cent cinquante pieds, ayant une surface de 9.35 acres, étant une partie de la Section 25, T. 11, S. R. 12 E., district sud-est de la Louisiane, à l'est du fleuve Mississippi, le tout selon plan dressé par Warren B. Reed, ingénieur-expert, en date du 18 février 1911, annexé à un acte de dédicace devant Scott E. Beer, notaire, en date du 3 janvier 1912.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats pour la demanderesse.
Juin 13 14 19 26—Juillet 3 10 16

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Guerard Furniture Co., Ltd., vs. Seymour Marks.

PREMIERE COUR DE CITE pour la paroisse d'Orléans — No. 6,299 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, dans mon magasin, Nos. 727-729, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 27 juin 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de meubles pour vestibule, une table de centre, quatre chaises recouvertes cuir, une table à dîner, une étagère, une commode à glace, une chiffonière, un fauteuil à bascule en bambou, deux chaises, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
LAWRENCE JANIN, Avocat pour les demanderes.
juin 18 22 27

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

D'après la vente par acte No. 316 de l'Assemblée Générale de 1908, aux risques et pour compte de l'acquéreur premier, de propriétés de valeur améliorée des Sixième et Premier Districts.

I.—Portant le numéro municipal 2932 rue Jena, entre les rues Willow et Claiborne.

II.—Portant les numéros municipaux 1320 et 1322 rue Roman, entre les rues Erato et Thalie.

Mlle Charlotte T. Schaefer vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,026 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 9 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Premièrement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 673, borné par les rues Cadiz, Willow, Jena et Claiborne; le dit terrain est désigné par le numéro neuf et mesure trente (30) pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Deuxièmement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Erato et Thalia, désigné par le numéro seize (16) et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Roman par une profondeur de cent vingt-et-un pieds, quatre pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un certificat de voyer de H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 6 novembre 1897 et annexé à un acte passé devant Benj. Ory, notaire, le 2 février A. D. 1898.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES B. ROSSER, JR., Avocat pour la demanderesse.
Juin 20 26—Juillet 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, dans le Septième District, portant les numéros municipaux 1821, 1826, 1828, 1830 et 1832, rue Burdette, entre les rues Cohn et Hickory.

Peter J. Holmes vs. James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,881 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les numéros sept, huit et neuf dans l'Ilet No. 247, borné par les rues Burdette, Cohn, Fern (autrefois Washington) et Hickory (autrefois Septième), lesquels lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Burdette, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS, Avocats pour le demandeur.
Juin 20 26—Juillet 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Sixième District, portant le numéro municipal 811, rue Lowerline, entre les rues Second et Burthe.

City Bank and Trust Co. vs. M. et Mme Wm. E. Joor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,839 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme lots Nos. Onze et Douze, dans l'Ilet No. 80, borné par les rues Pine, Second, Lowerline et Burthe, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No. Onze formant coin sur les rues Lowerline et Burthe le tout selon croquis d'Edgar Pillé en date du 25 février 1885 et annexé à un acte passé devant Ernest Commagère, notaire dans cette ville, le 11 juin 1887.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON, Avocats pour la demanderesse.
Juin 20 26—Juillet 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété importante, améliorée, du Quatrième District, faisant coin sur les rues Camp et Septième, portant le numéro municipal 3002, rue Camp.

Gus A. Llambias vs. Mme Veuve A. M. Stedman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,221 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 23 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 154, borné par les rues Camp, Septième, Huitième et Magazine, désigné par les numéros 21 et 22. Le lot 21 mesure vingt-cinq pieds, cinq pouces et une ligne de face à la rue Camp, sur cent neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, et vingt-cinq pieds, cinq pouces et une ligne à l'arrière. Le lot No. 22 forme coin sur les rues Camp et Septième, et mesure vingt-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Camp, sur une profondeur et face à la rue Septième de cent neuf pieds neuf pouces, la même profondeur sur la ligne du lot No. 21, et vingt-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes à l'arrière. Les constructions sur la dite propriété sont désignées par le numéro 3002, rue Camp.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DELVAILLE H. THEARD, Avocat pour le demandeur.
Juin 19 20 26—Juillet 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété importante, améliorée, du Quatrième District, faisant coin sur les rues Camp et Septième, portant le numéro municipal 3002, rue Camp.

Gus A. Llambias vs. Mme Veuve A. M. Stedman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,221 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 23 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 154, borné par les rues Camp, Septième, Huitième et Magazine, désigné par les numéros 21 et 22. Le lot 21 mesure vingt-cinq pieds, cinq pouces et une ligne de face à la rue Camp, sur cent neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, et vingt-cinq pieds, cinq pouces et une ligne à l'arrière. Le lot No. 22 forme coin sur les rues Camp et Septième, et mesure vingt-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Camp, sur une profondeur et face à la rue Septième de cent neuf pieds neuf pouces, la même profondeur sur la ligne du lot No. 21, et vingt-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes à l'arrière. Les constructions sur la dite propriété sont désignées par le numéro 3002, rue Camp.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DELVAILLE H. THEARD, Avocat pour le demandeur.
Juin 19 20 26—Juillet 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN

PAR STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William A. McKeehan—No. 107,990, Cour Civile de District, Division D.

Sans limite ou réserve, au plus haut et dernier preneur.

Maison neuve surélevée, cottage simple, contient une galerie, grand vestibule, rez-de-chaussée, etc. No. 1720 rue Flood, entre les rues N. Derbigny et N. Roman. Lot 101x270.

Résidence à deux étages, neuve, simple, contient six chambres, vestibule, office, galeries. 1727 rue Flood, entre les rues N. Derbigny et N. Roman.

Cottage double, sur 2 lots, contient galerie, 4 chambres, bains et abri de chaque côté. Nos. 5445-47 rue N. Derbigny, entre les rues Flood et Andry.

Un lot, coin Flood et S. Roman, mesure 43x115.

Douze lots dans l'Ilet de l'avenue Caffin, N. Derbigny et Flood.

Neuf lots dans l'Ilet borné par Flood, N. Roman, N. Derbigny et Andry.

(Pour mesures, voir les plans à la Bourse.)

Aussi, un lot de meubles d'intérieur.

A L'ENCAN,
LE JEUDI, 2 JUILLET 1914,
à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, Encanteur. Vendra à l'encan public, en vertu d'un ordre signé le 27 mai 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1.—Un certain morceau ou parcelle de terre, avec la bâtisse simple à deux étages et autres améliorations qui s'y trouvent, désignée par le numéro municipal 1730 rue Flood situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Flood, Nord Derbigny, Nord Roman et Andry, connu comme Ilet No. 814; le dit morceau ou parcelle de terre mesurant 101 pieds, 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Flood, 101 pieds 3 pouces et 5 lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur sur le côté qui regarde la rue Derbigny, de 270 pieds 8 lignes, et sur l'autre côté, vers la rue Roman, de 269 pieds, 5 pouces et 4 lignes, étant composé des lots désignés par les lettres E, F, G, Q, R et S, et de deux allées, et lesquelles étant d'une largeur de 11 pieds, 2 pouces et 6 lignes s'étendent depuis la rue Flood jusqu'à l'arrière des lots E, F et G, les divisant des lots Q, R et S, le tout selon qu'il se voit plus pleinement sur un croquis et certificat de voyer fait par C. Uncas Lewis, daté du 1er mai 1910. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt d'un achat à la Union Homestead Association, par acte devant W. Morgan Gurley, notaire, passé le 11 mai 1911, enregistré C. O. B. 245, folio 274.

2.—Un certain morceau ou parcelle de terre, avec la maison simple, de construction légère, à deux étages, qui s'y trouve, désigné par le numéro municipal 1727 rue Flood, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Flood, N. Roman, N. Derbigny et l'avenue Caffin, connu comme Ilet No. 815, mesurant 50 pieds de face à la rue Flood sur une profondeur de cent quinze pieds entre lignes parallèles, étant composé de la totalité du lot désigné par la lettre L, et de 19 pieds du lot désigné par la lettre K, et étant situé à une distance de quarante-trois pieds de la rue Roman, le tout comme il est montré plus complètement sur un croquis et certificat de voyer fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, en date du 6 mai 1910, étant une partie de la même propriété qui fut acquise par le défunt sur son achat à l'Ideal Savings and Homestead Association, par acte devant William A. Renaudin, notaire, passé le 12 février 1914, et enregistré C. O. B. 266, folio 177.

3.—Deux certains lots de terre, avec une bâtisse double cottage à un étage qui s'y trouve, désignée par les numéros municipaux 5445-47 rue N. Derbigny, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Flood, N. Roman, N. Derbigny et l'avenue Caffin, connu comme Ilet No. 815, mesurant 43 pieds de face à la rue Flood, et composé du lot désigné par la lettre J et de 12 pieds du lot désigné par la lettre K, sur le croquis déjà mentionné de C. Uncas Lewis.

4.—Un certain morceau ou parcelle de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Flood, N. Roman, N. Derbigny et Andry, connu comme Ilet 814, désignés comme lots M, N, O, P, I, D, A, B, C, F, G, H, dans l'Ilet No. 815, sur le croquis déjà mentionné de C. Uncas Lewis, daté du 6 mai 1910, d'après lequel les dits lots mesurent comme il suit, à savoir: Les lots M, N, O et P mesurent chacun trente-et-un pieds de face à la rue Flood sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot I mesure trente-deux pieds de face à la rue N. Roman sur 170 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur. Le lot U mesure trente-deux pieds de face à la rue N. Derbigny sur 170 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur. Le lot A mesure 44 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 115 pieds de profondeur, formant le coin de la rue Derbigny et de l'avenue Caffin, et les lots B et C mesurent chacun 42 pieds 8 pouces de face à l'avenue Caffin sur 115 pieds de profondeur. Le lot H fait coin sur l'avenue Caffin et la rue N. Roman, et mesure 42 pieds, 7 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin sur 115 pieds de profondeur, et les lots W et Y sur le croquis mentionné ci-dessus et certificat de C. Uncas Lewis, en date du 1er mai 1910, d'après lequel les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Les lots C, D, H, I, J, K, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Flood sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot K formant coin sur les rues N. Roman et Flood. Les lots L, M et N mesurent chacun 30 pieds de face à la rue N. Roman sur 120 pieds de profondeur, et se touchent l'un l'autre.

Conditions: Comptant; les actes de vente devant M. Jno. Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt exigés au moment de l'adjudication.

N. B.—Les douze lots décrits en cinquième lieu et les neuf lots décrits en sixième lieu, seront une offre en bloc ou séparément, lot par lot, et seront adjugés au plus haut preneur ou preneurs, de quelque façon.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
ERASTE VIDRENE, Avocat.
mai 31—Juin 7 14 21 28—Juillet 2

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Par LOUIS HUFFT

Mme Aline Bass, épouse de George R. Reid, vs. George R. Reid, son époux.

No. 100,606 — Division A, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Cottage Simple, 1016 rue Touro.

Par LOUIS HUFFT, Encanteur, 808, rue Perdido, le JEUDI, 9 juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Baronne, de cette ville, en vertu et poursuite d'un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 15 mai 1914, et signé à cour ouverte le 21 mai 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au dernier et plus haut preneur, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Union (maintenant Touro), Good Children (maintenant St-Claude), Love (maintenant Remparts) et Bagatelle (maintenant Bourbon); le dit lot est désigné par le numéro trois sur un croquis et certificat de voyer fait par George de Armas, voyer, le 26 mars 1900. Lequel lot 3 mesure en mesure américaine quarante pieds, trois pouces et deux lignes de face à la rue Touro, sur soixante-trois pieds, onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, et lequel lot forme partie du lot de terre désigné par le numéro soixante-cinq sur un plan fait le 16 mars 1896 et déposé en l'étude de N. Broutin, feu notaire en cette ville.

Conditions: La moitié ou plus au comptant, le reste, s'il y en a, dans un, ou un et deux ans, au gré de l'acquéreur, avec huit pour cent d'intérêt annuel de la date de l'adjudication jusqu'à paiements la partie à crédit devant être garantie par un engagement de l'acquéreur et une hypothèque spéciale et un acte contenant toutes les clauses usuelles de garantie. L'acte de vente devant être passé devant John F. A. Hebel, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur assumera les impôts pour l'année 1914, en autre et par-dessus de montant de son enchère, dix pour cent du prix d'achat devant être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication, et les impôts et revenus appartenant aux vendeurs jusqu'au moment de passer l'acte de vente; le dit acte de vente devra être signé par le dit Louis Hufft, Encanteur.

A. J. PETERS, Avocat pour la demanderesse.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
No. 808, rue Perdido.
31 mai—Juin 7 14 21 28—Juillet 2

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 68 pieds 3 pouces de face à la rue Short, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds et face à la rue Poplar (propriété de coin), dans l'Ilet des rues Plum et Fern.

Edwin J. Prinz vs. Jean H. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,533 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les dro